

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Placide

AVIS PUBLIC

ANNULATION DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 22 DÉCEMBRE 2021

COMPTE TENU DES PLUS RÉCENTES MESURES GOUVERNEMENTALES EN LIEN AVEC LA PANDÉMIE, LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE PRÉVU LE 22 DÉCEMBRE À 9H00 POUR L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION EST ANNULÉE

Donné à Saint-Placide, le 20 décembre 2021

Mathieu Dessureault, directeur général